

DELIBERATION CA041-2016

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 23 mars 2016.

■ **Objet de la délibération** Mise à jour du schéma d'emploi 2016

Le conseil d'administration réuni le 31 mars 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La mise à jour du schéma d'emploi pour 2016 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 30 voix pour.

Fait à Angers, le 31 mars 2016

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **4 avril 2016** / mise en ligne : **4 avril 2016**

SCHEMA D'EMPLOIS 2016 - synthèse

(décompte en nombre de supports de postes)

PLAFOND 2015 (vote CA janvier 2015)	UA ajustements 2015	Commentaires ajustements UA 2015	PLAFOND A FIN 2015
--	---------------------------	-------------------------------------	-----------------------

Postes activés :

TOTAL des emplois ENSEIGNANTS	858	2	- 1 ASMA, +1 PUPH, +2 Surnombre PUPH, -4 PRAG et +4 PRCE	860
<i>dont personnel de santé</i>	193	2		195

TOTAL des emplois BIATSS	523	-7	7 postes non utilisés suite concours réservés infructueux reversés dans la réserve d'emplois MESR.	516
--------------------------	-----	----	--	-----

TOTAL des emplois contractuels ETAT (ex T3)	81	-2	- 4 contrats doctoraux fléchés, + 2 contrats doctoraux non fléchés	79
---	----	----	--	----

Postes non activés :

Compensation établissement	0	0		0
----------------------------	---	---	--	---

Réserve d'emplois MESR	65	7	+ 7 postes suite concours réservés infructueux	72
------------------------	----	---	--	----

(* La convention de répartition des postes par le MESR, au niveau national, ne lie pas les établissements qui peuvent décider d'une répartition différente au service de la réussite des étudiants de 1er cycle et sous le respect de la soutenabilité financière de l'ensemble du schéma mis en oeuvre.

TOTAL GENERAL EMPLOIS DELEGUES PAR L'ETAT :	1527	0		1527
---	------	---	--	------

Notification DGESIP du 17/12/2015

TOTAL DES EMPLOIS FINANCES SUR BUDGET PROPRE	360	0		360
--	-----	---	--	-----

Ministère variations 2016	UA variations 2016	PLAFOND 31/12/2016
---------------------------------	--------------------------	-----------------------

	6	866
	-2	193

	11	527
--	----	-----

	-1	78
--	----	----

	0	0
--	---	---

20	-18	74
----	-----	----

Origine des variations 2016

+7 créations CE 2016 +1 transformation poste ML en PRAG -2 postes surnombre PUPH
--

+ 6 concours réservés + 5 créations CE 2016
--

1 repyramidage de Maitre de langue en PRAG
--

réserve soldée en 2014

+20 créations Ministère; - 6 concours réservés BIATSS, -12 créations campagne d'emplois 2016 (dont 5 BIATSS, 3 MCF, 1 PR, 1 PAST, 1 PRAG et 1 PRCE).

20	-2	1545
		1545

- 2 PUPH en surnombre

36		396
----	--	-----

Ajustements du plafond sur budget propre proposés en lien avec la construction budgétaire 2016
--